

**REGLEMENT INTERIEUR
DU RELAIS PETITE ENFANCE
« VAL PETITE ENFANCE »**

La Mutuelle Petite Enfance des Vallons du Lyonnais à Vaugneray (MPEVLV) assure la gestion du relais intercommunal Itinérant Le Val'Petite Enfance.

Le Relais a été agréé par la CAF à son ouverture en juillet 2006 et bénéficie du soutien financier de la CAF et de la CCVL.

Le Relais fonctionne selon les directives du décret n° 2021-1115 du 25 aout 2021 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

L'animatrice du Relais travaille en collaboration avec les puéricultrices et le médecin de PMI.

LES MISSIONS DU RELAIS

Le Relais Petite Enfance intervient sur 4 communes de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (Brindas, Pollionnay, Ste Consorce et Yzeron). C'est un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnel.le.s.

Ses missions sont définies autour de leurs deux principaux publics :

- Accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel.le de l'accueil individuel
- Accompagner les professionnel.le.s de l'accueil individuel, dans leurs pratiques professionnelles

Le Relais n'est pas l'employeur des assistant.e.s maternel.le.s qui sont directement embauché.e.s par les parents.

LE RELAIS PROPOSE AUX PARENTS :

- Une information sur les différents modes d'accueil par le biais d'une participation au Point Info P'tits Loups, sur le site monenfant.fr et la transmission de la liste des assistant.e.s maternel.le.s.
- des informations sur leur rôle d'employeur (aides financières, contrats, déclaration Pajemploi) et un accompagnement tout au long de la relation contractuelle (congés payés, avenants, fin de contrat...)
- des temps festifs de rencontres parents/enfants/professionnel.le.s en lien avec le Relais « Le Monde de Zébulon » et l'Espace de vie sociale « La Farandole des Vallons ».

LE RELAIS APPORTE AUX ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S :

- des informations sur leur statut, droits, obligations
- un accompagnement au départ en formation continue
- une valorisation dans leur profession
- des rencontres et des échanges entre professionnel.le.s

LE RELAIS PROPOSE AUX PARENTS ET AUX ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S :

- un accompagnement et un soutien dans leurs relations
- une médiation en cas de besoin

LE RELAIS PERMET AUX ENFANTS, PAR LE BIAIS DES TEMPS COLLECTIFS :

- d'expérimenter la vie en collectivité
- de bénéficier d'un lieu de jeu et de communication avec d'autres enfants

LE FONCTIONNEMENT DU RELAIS

Le fonctionnement du Relais est placé sous la responsabilité de l'animatrice. Elle a pour fonction l'information, la gestion administrative en lien avec les membres du bureau, l'animation, le soutien pédagogique, la coordination avec les partenaires locaux.

Contact :

- 06 70 86 96 92
- ram.valpetiteenfance@gmail.com
- Val'Petite Enfance, 18 bis chemin du stade, 69670 Vaugneray

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 8h/17h
- Mardi : 8h30/16h
- Jeudi : 8h30/18h30
- Vendredi : 8h/16h

Permanences d'accueil sur rendez-vous :

- Lundi : 15h/17h
- Jeudi : 16h30/18h30

Permanences téléphoniques :

- Lundi : 13h30/15h30
- Jeudi : 13h30/15h30
- Répondeur téléphonique en dehors de ces permanences.

LE FONCTIONNEMENT DES TEMPS COLLECTIFS

L'animatrice est garante des temps collectifs et de leur bon déroulement.

Horaires des temps collectifs :

Les temps collectifs ont lieu de 9h à 11h ou 9h30 à 11h30 sur la commune d'Yzeron. Ils se déroulent pendant les périodes scolaires, sur les communes de : Ste Consorce, Pollionnay, Brindas et Yzeron, selon un planning affiché sur le site du relais www.relaispetiteenfance.fr (18 enfants max par temps co, 15 sur Yzeron). Les assistant.es Maternel.le.s sont accueilli.e.s avec 4 enfants maximum de moins de 4 ans. Pour permettre une stabilité du groupe, l'accueil est toléré jusqu'à 9h15.

Utilisation du téléphone portable :

L'usage du téléphone portable est réservé aux situations d'urgence, afin de profiter pleinement de la matinée et d'être disponible pour le groupe.

Enfant en adaptation :

Les enfants fréquentent les temps collectifs une fois l'adaptation au domicile de l'assistante maternelle terminée.

Enfant malade :

La liste des maladies à éviction en collectivité s'applique aux RPE : angine, coqueluche, hépatite A, impétigo, infections à méningocoques, oreillons, rougeole, scarlatine, tuberculose, gastro-entérite. Pour certaines maladies, la fréquentation de la collectivité est déconseillée lors de la phase aiguë de la maladie (conjonctivite, grippe, bronchite, varicelle).

Discrétion professionnelle :

Les échanges concernant les enfants et leur famille restent anonymes et ne doivent pas être relatés en dehors du relais.

Autres :

Le relais organise divers ateliers soit dans les locaux de Vaugneray avec intervenant (psychomotricité, musique....) soit au sein des structures partenaires locales (bibliothèque, résidence senior...)

Les assistant.e.s maternel.le.s et les familles doivent adhérer à la MPEVLV et accepter le règlement intérieur ainsi que le projet pédagogique.

PRISES DE PHOTOGRAPHIES/ ENREGISTREMENTS AUDIOS ET VIDEOS :

Le relais « Val’Petite Enfance » est un lieu privé ouvert au public, **nous interdisons la prise d’images** (photos et vidéos) avec le matériel des usagers afin de garantir le respect du choix des familles. Un appareil photo du relais est mis à disposition du public.

Les images sont ensuite traitées par les animatrices afin d’illustrer des supports pédagogiques, des articles ou notre site internet.

La Mutuelle Petite Enfance des Vallons à Vaugneray décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne par ses adhérents.

GESTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD)

Conformément à la loi CNIL 78.753 du 17 juillet 1978 et suite à la nouvelle réglementation en matière de gestion des données personnelles entrée en vigueur le 25 mai 2018, le relais « Val’Petite Enfance » vous informe de la création de fichiers informatiques et papiers regroupant vos coordonnées postales ainsi que des informations confidentielles sur votre foyer (nom et prénom, date de naissance, adresse, téléphone, mail...). Vous bénéficiez d’un droit d’accès, de rectification, de portabilité, d’effacement ou de limitation du traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à l’animatrice par mail ou par courrier :

- ram.valpetiteenfance@gmail.com
- Relais Val’Petite Enfance – 18 bis chemin du stade – 69670 Vaugneray

En cas de non-respect de ce règlement intérieur, un rendez-vous avec les administrateurs pourra être envisagé.